

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 1 juillet 2021

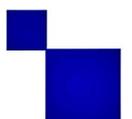
-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, M. Bouamrane, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, M. Constant, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, Mme Denis, M. Sadi, Mme Filhol, M. Taïbi, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, M. Monany, Mme Choulet, M. Martin, Mme Ségura, M. Chabani, Mme Lagarde, M. Fourcade, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Chaumillon, M. Cannarozzo, Mme Pierre, Mme Franclet

-----



## Délibération n° 2021-VII-22 du 1 juillet 2021

### ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE AUTRES QUE LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS.

**Le conseil départemental,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 3122-5 et L 3221-3,

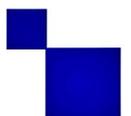
Son président entendu,

Après consultation des groupes d'élus,

**après en avoir délibéré,**

- PREND ACTE du procès-verbal de l'élection des membres de la commission permanente, qui sont les suivants :

- Nadia Azoug
- Bélaïde Bedreddine
- Stéphane Blanchet
- Jean-Michel Bluteau
- Karim Bouamrane
- Hamid Chabani
- Michèle Choulet
- Emmanuel Constant
- Rolin Cranoly
- Philippe Dallier
- Dominique Dellac
- Frédérique Denis
- Corentin Duprey
- Oriane Filhol
- Elodie Girardet
- Daniel Guiraud
- Pascale Labbé



- Aude Lagarde
- Florence Laroche
- Emilie Lecroq
- Séverine Maroun
- Pierre-Yves Martin
- Samuel Martin
- Frédéric Molossi
- Vijay Monany
- Mathieu Monot
- Sylvie Paul
- Marie-Blanche Piétri
- Abdel Sadi
- Zainaba Saïd-Anzum
- Angela Ségura
- Azzedine Taïbi
- Magalie Thibault
- Mélissa Youssouf

- PREND ACTE du procès-verbal de l'élection des vice-président.es, qui sont les suivant.es :

- Daniel Guiraud, premier vice-président en charge des finances, de la modernisation de l'administration et des moyens généraux
- Pascale Labbé, deuxième vice-présidente en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes
- Karim Bouamrane, troisième vice-président en charge de la culture
- Nadia Azoug, quatrième vice-présidente en charge de l'enfance, de la prévention et de la parentalité
- Bélaïde Bedreddine, cinquième vice-président en charge de l'écologie urbaine
- Mélissa Youssouf, sixième vice-présidente en charge de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire et des fonds européens
- Emmanuel Constant, septième vice-président en charge de l'éducation et des jeux olympiques et paralympiques
- Dominique Dellac, huitième vice-présidente en charge du patrimoine culturel, de la Mémoire, du tourisme et de l'éducation artistique et culturelle
- Stéphane Blanchet, neuvième vice-président en charge de l'autonomie
- Magalie Thibault, dixième vice-présidente en charge des solidarités et de la santé
- Corentin Duprey, onzième vice-président en charge des mobilités durables et du développement du territoire
- Florence Laroche, douzième vice-présidente en charge de l'habitat durable et de la politique de la ville

A ces vice-président.es s'ajoutent 7 conseiller.ères départementaux.ales délégué.es :

- Mathieu Monot, conseiller départemental délégué en charge de la démocratie participative et de la vie associative

- Frédérique Denis, conseillère départementale déléguée en charge du plan alimentaire territorial
- Abdel Sadi, conseiller départemental délégué en charge des relations internationales et européennes
- Oriane Filhol, conseillère départementale déléguée en charge de la lutte contre les discriminations
- Azzedine Taïbi, conseiller départemental délégué en charge de la lutte contre la fracture numérique
- Zaïnaba Saïd-Anzum, conseillère départementale déléguée en charge des sports
- Elodie Girardet, conseillère départementale déléguée en charge du projet éducatif départemental

- INDIQUE qu'un arrêté du président du Conseil départemental sera pris pour chaque élu.e titulaire d'une délégation de fonction (vice-président.e et conseiller.ère départemental.e délégué.e).

Pour le président du conseil départemental  
et par délégation,

Se sont prononcés pour :

*M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, M. Bouamrane, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, M. Constant, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, Mme Denis, M. Sadi, Mme Filhol, M. Taïbi, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, M. Monany, Mme Choulet, M. Martin, Mme Ségura, M. Chabani, Mme Lagarde, M. Fourcade, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Chaumillon, M. Cannarozzo, Mme Pierre, Mme Francllet*

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstention(s) : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*